

5.6.5 Table de correspondance TCFD



En juin 2017, la TCFD⁽¹⁾ du Conseil de stabilité financière du G20 a publié ses recommandations finales en matière d'informations relatives au climat à communiquer par les entreprises. Ces recommandations comprennent des précisions additionnelles pour certains secteurs comme celui de l'énergie. TOTAL a publiquement apporté son soutien à la TCFD et à ses recommandations et les met en œuvre depuis son rapport annuel 2017.

En 2019, TOTAL a également participé à la première *Task Force* mise en place par le Reporting Lab de l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) sur les *Climate-related disclosures*, dont l'objectif est l'identification des meilleures pratiques en la matière. Cette Task Force a publié le résultat de ses travaux en février 2020.

TOTAL a poursuivi le dialogue en participant au TCFD Oil & Gas Preparer Forum, qui a publié, en juillet 2018, des bonnes pratiques en matière de divulgation des informations relatives au climat et de la mise en œuvre des recommandations de la TCFD par les quatre sociétés membres du forum⁽²⁾.

Thématiques	Recommandations de la TCFD	Source de l'information dans le reporting de TOTAL
Gouvernance		
Décrire la gouvernance de l'organisation concernant les risques et opportunités relatifs au climat.	a) Décrire la supervision des risques et opportunités relatifs au climat par le Conseil d'administration.	URD 2019 – 5.6.1 RC p. 10 CDP C1.1
	b) Décrire le rôle du management dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités relatifs au climat.	URD 2019 – 5.6.1 RC p. 5-9 CDP C1.2
Stratégie		
Décrire les impacts existants et potentiels des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière, dans la mesure où l'information est pertinente.	a) Décrire les risques et opportunités relatifs au climat que l'organisation a identifiés pour le court, moyen et long terme.	URD 2019 – 5.6.2 CDP C2
	b) Décrire les impacts des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière.	URD 2019 – 5.6.2 CDP C2.5, C2.6
	c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en prenant en considération différents scénarios relatifs au climat, y compris un scénario à 2°C ou moins.	URD 2019 – 5.6.2 RC p. 38-39
Management des risques		
Décrire comment l'organisation identifie, évalue et gère les risques relatifs au climat.	a) Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques relatifs au climat.	URD 2019 – 5.6.3 CDP C2.2
	b) Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques relatifs au climat.	URD 2019 – 5.6.3 CDP C2.2d
	c) Décrire comment les processus pour identifier, évaluer et gérer les risques relatifs au climat sont intégrés dans le management des risques de l'organisation.	URD 2019 – 5.6.3 CDP C3.1
Indicateurs & objectifs		
Décrire les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et opportunités relatifs au climat, dans la mesure où l'information est pertinente.	a) Décrire les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et opportunités relatifs au climat, en liaison avec sa stratégie et son processus de management des risques.	URD 2019 – 5.6.4 RC p. 56 CDP C6, C10
	b) Publier les émissions de gaz à effet de serre (GES) de Scope 1, Scope 2, et, si c'est pertinent, de Scope 3, et les risques correspondants.	URD 2019 – 5.6.4 RC p. 56 CDP C6, C10
	c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et opportunités relatifs au climat, et sa performance par rapport aux objectifs.	URD 2019 – 5.6.4 RC p. 30-32, 38-39, 47-48 CDP C4.1, C4.2

Légende : RC = Rapport Climat 2019 de TOTAL. CDP = Réponse 2019 de TOTAL au questionnaire CDP Climate Change (disponible sur total.com).

(1) Task force on Climate-related Financial Disclosures.

(2) Eni, Equinor, Shell et TOTAL, avec le soutien du WBCSD (World Business Council for Sustainable Development).